

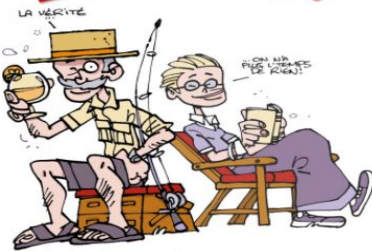
## LIVRET D'ACCUEIL 2021

Cher.e camarade

Tu vas demander ta mise à la retraite pour cette année 2021.

Attendue ou redoutée, mais toujours méritée, elle va marquer un tournant très important dans ta vie.

Nous te souhaitons  
**une bonne  
retraite!**



Changement de statut social, d'obligations, d'habitudes, mais aussi changement dans tes relations sociales, dans ton rythme de vie, sans oublier le niveau de ta rémunération. Quelquefois, cette mise à la retraite peut te donner l'envie de vouloir totalement couper les ponts avec ton ancien milieu professionnel qui a été marqué, ces dernières années, par de très fortes dégradations.

Toutefois, adhérent.e de Solidaires Finances Publiques, il te reste une constante, celle de vouloir encore et toujours défendre tes intérêts matériels et moraux, et ceux des

autres, cela va de soi.

Dans ce dossier d'accueil, tu trouveras des éléments de réponse aux questions que tu peux te poser.

Tu sauras que tu n'es pas seul.e et que le Comité de Liaison des Retraités (le CLR - Solidaires Finances Publiques) qui compte près de 1 600 adhérent.es est, dorénavant, avec tous les membres de son bureau, ton lien privilégié avec ton organisation syndicale.

**Bienvenue**  
**au Comité de Liaison des retraités**

*Cher.e camarade*

*Non, la cessation d'activité ne signifie pas l'arrêt des problèmes : niveau de pouvoir d'achat, remboursement des soins médicaux, santé, mais aussi plus largement, difficultés qui découlent de choix politiques qui sont faits et qui ont des répercussions pour nous, nos enfants et petits-enfants. Si le nombre des retraités est important et représente une composante essentielle de la société d'aujourd'hui, beaucoup de retraités, eux-mêmes, n'ont pas tous pris conscience de leur force, de leur capacité à avoir un rôle essentiel à jouer dans les évolutions possibles et nécessaires qu'il faudrait impulser dans la société. Le combat collectif reste une des seules armes que nous ayons pour nous faire entendre, pour conserver notre capacité à riposter.*

*Oui, tout cela mérite que l'on reste syndiqué pour être défendu à tous les niveaux institutionnels dans lesquels sont abordés les problèmes des retraités. Rester syndiqué, c'est aussi être informé autrement que par les médias, les télévisions, les journaux qui, très majoritairement, traitent tous les sujets dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la pensée unique et qui s'assimile très souvent à du matraquage.*

*Tu as toujours eu conscience de l'intérêt d'être adhérent.e à Solidaires Finances Publiques.*

*Ton syndicat en a conscience et mesure l'importance qu'il y a de prendre en charge les retraités dont le nombre continue d'être de plus en plus important. Le choix politique qui a toujours été fait dans notre organisation syndicale est celui qui consiste à garder un lien inter générationnel entre les actifs et les retraités, dans la mesure où les retraités restent membres de la section locale des actifs de Solidaires Finances Publiques. Ainsi, de plus en plus de camarades retraités gardent des fonctions au sein de leur section et les responsables des actifs sont de plus en plus incités à faire appel à eux. Toutefois, notre organisation syndicale, en créant le « Comité de Liaison des Retraités » au niveau national, a également mis en place une structure qui permet de garder du lien entre les retraités, de les informer régulièrement, de les réunir par le biais de correspondants départementaux ou lors de l'Assemblée Générale annuelle du CLR.*

*Fidèle à tes valeurs, conscient des enjeux, le maintien de ton adhésion à SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES et au Comité de Liaison des Retraités sera la marque de cette volonté, qui nous est commune, de continuer à ne pas laisser à d'autres la prise en charge de notre vie, de notre avenir.*

*Et surtout, n'oublie pas que "Les trois grandes époques de l'humanité sont l'âge de la pierre, l'âge du bronze et l'âge de la retraite" (Jean Charles- La foire aux cancre).*

*Bonne retraite.*

*La Présidente*

*Thi-Trinh Lescure*

## Etre adhérent.e du comité de Liaison des Retraités, c'est ...

### Au niveau des structures syndicales

Faire partie des camarades retraité.es membres du CLR dont le nombre, compte-tenu des nombreux départs à la retraite, ne peut qu'augmenter et :

- être membre de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique qui, au nom de ses 30 000 adhérents (au 1er janvier 2019), est représentative, institutionnellement, dans toutes les instances tant locales que nationales dans lesquelles se discutent tous les problèmes liés à la situation des retraité.es de la Fonction Publique et plus largement à tous ceux liés à l'âge ;
- appartenir, par le biais de Solidaires Finances Publiques au niveau national, à l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIR Solidaires). Cette structure qui regroupe les retraité.es de syndicats membres de l'Union Syndicale Solidaire s'occupe également des questions intéressant les retraité.es au niveau interprofessionnel ;
- assister aux réunions organisées par le correspondant départemental du CLR, aux AG de la section de Solidaires Finances Publiques de ton département, à celle du CLR à Paris ... mais aussi à celles des

sections locales FGR et UDIRS (Union Départementale Interprofessionnelle des Retraité.es de Solidaires).

### Au niveau des services qui te sont rendus

Bénéficier des œuvres sociales de Solidaires Finances Publiques (prêts ou secours).

Le CLR édite un guide de l'action sociale pour les retraité.es. N'hésite pas à nous le demander !

Pour tout renseignement, tu pourras contacter au niveau national :

- les camarades du Bureau du Comité de liaison des retraités (CLR) présent.es chaque mardi au siège du syndicat, soit par écrit - CLR 80 rue de Montreuil – Boite postale 24 - 75 011 PARIS, soit par téléphone au 01.44.64.64.11, soit par courriel à l'adresse suivante : [clr@solidairesfinancespubliques.org](mailto:clr@solidairesfinancespubliques.org)
- les camarades du Bureau National, plus spécialement chargé.es du dossier retraite : 80 rue de Montreuil – Boite postale 24 - 75 011 PARIS, soit par téléphone au 01.44.64.64.25, soit par courriel : [carriere@solidairesfinancespubliques.org](mailto:carriere@solidairesfinancespubliques.org)

### Au niveau de l'information

#### Recevoir chez soi

- L'UNITE.
- Le Bulletin de liaison du CLR.
- Le Courrier du retraité de la FGR-FP.

Les informations locales par les sections départementales. Les informations des sections départementales de la FGR-FP, des Unions Départementales Interpro des Retraités Solidaires et des correspondants départementaux du CLR.

#### Trouver sur le site du CLR.

- La version dématérialisée du Bulletin de liaison du CLR.
- La Lettre Mensuelle d'information de l'UNIRS.



Maintenant que tu es retraité.e, pour accéder à ton « espace réservé » sur le site de Solidaires FiP, il te faut :

- d'abord accéder à la partie privative du site après avoir cliqué sur « connexion » ;
- renseigner ton identifiant qui désormais sera : prénom.nom-s ;
- ton mot de passe qui ne change pas. C'est, en effet, toujours ton numéro d'adhérent.e à Solidaires FiP. Tu as, cependant, la possibilité d'en demander un nouveau ;
- ton espace privé est accessible en cliquant sur « mon espace ».

## La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

### La FGR-FP, c'est quoi ?

Créée le 20 juin 1936 de la volonté de syndicalistes enseignants pour défendre les intérêts des retraités, notamment en matière de revalorisation des pensions, la FGR-FP regroupe principalement des syndicats de tous les métiers de l'éducation nationale (enseignants et administratifs), mais également des syndicats d'autres ministères, (agriculture, intérieur, finances) ainsi que des associations d'ingénieurs, d'assistants du service social, et enfin des adhérents directs qui sont rattachés aux structures locales. Elle a vocation à recruter dans les trois versants de la Fonction Publique (État, hospitalière, territoriale).

Le nombre total des adhérents est de 27 000 fin 2020.

A l'initiative de la FGR-FP, un Pôle de retraités a été constitué sous forme associative. Il regroupe des structures représentatives des intérêts des retraités de la poste et de France-télécom, des officiers mariniers, des personnels de la police, de la gendarmerie.

### Un fonctionnement démocratique

Au niveau du fonctionnement, la FGR-FP tient normalement un congrès tous les 3 ans. Entre deux congrès, 4 commissions exécutives nationales par an (1 par trimestre) sont réunies. La Commission exécutive nationale (C.E.N.) est composée de 16 délégués nationaux élus par le congrès. Les sièges sont répartis de « façon très démocratique » entre les syndicats les plus importants (5 pour le SNUIPP, 5 pour le SNES, 3 pour l'Unsa/Arfen et 3 pour Solidaires Finances Publiques).

22 conseillers régionaux élus dans les régions complètent la C.E.N.

Par ailleurs, à l'issue du congrès, quatre groupes de travail assurent le suivi des motions revendicatives qui ont été votées au congrès et qui portent :

- sur la fonction publique
- sur la protection sociale
- sur la fiscalité
- sur la place du retraité dans la société.

Ils se réunissent au moins deux fois par an entre 2 congrès.

Au niveau local, il existe des commissions régionales qui se réunissent au moins une fois par an.

Au niveau départemental, outre l'AG annuelle, les commissions exécutives départementales se réunissent 3 à 4 fois par an.

### Une représentativité institutionnelle

Au niveau national la FGR-FP dispose de 2 sièges au Comité National des Retraités et personnes âgées (CNRPA). Ce comité est saisi de tous les problèmes se rapportant aux retraités.

Des représentants de la FGR-FP siègent au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés et au conseil supérieur du travail social.





Au niveau départemental, la FGR-FP a des sièges dans les comités départementaux, les Comités départementaux des retraités et personnes âgées (CODERPA). Ces organismes, placés sous la présidence du Conseil Général, ont un rôle important, en

particulier pour les maisons de retraite, et tout ce qui concerne les personnes âgées. Ces comités départementaux ont des activités plus ou moins importantes et ce en fonction de la volonté des présidents des Conseils Généraux.

## L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS)



Note n° 39 aux retraités et retraités adhérant à Solidaires

Le 5 janvier 2018



CSG : + 25 %

C'est fait, 41 députés LREM et 2 MdDem ont voté pour et ont réussi à être majoritaires, il y avait beaucoup d'absentés parmi les 577 de l'Assemblée Nationale. Le groupe Les Républicains a déposé un recours auprès du Conseil constitutionnel et l'a perdu.

Outre les + 25 % de CSG, sont aussi passés le gel des pensions en 2018, le transfert de cotisations salariales vers l'emploi, l'augmentation de 2 € du forfait journalier hospitalier...

revendications communes à toutes les personnes retraitées.

## L'UNIRS pour agir ensemble pour les revendications communes aux personnes retraitées

En retraite, nous continuons d'avoir des revendications de pouvoir d'achat. Il s'agit alors du niveau des retraites et des pensions, du taux de remplacement quand nous partons en retraite, de leur adaptation ensuite à l'évolution du coût de la vie, et particulièrement pour des budgets de personnes retraitées ayant plus souvent recours aux professionnels de santé. Nos revendications, ce sont aussi celles liées à la construction d'une société solidaire (protection sociale, fiscalité juste et budgets publics redistributifs, services publics élargis et renforcés, etc.). Pour nos enfants et pour nos petits-enfants, nous voulons aussi une société du bien vivre ensemble et du plein emploi où la masse salariale soit suffisante pour financer une Sécurité Sociale de haut niveau.

L'UNIRS a été créée en 2007, afin d'essayer de faire agir ensemble les collectifs militants des personnes retraitées membres des fédérations et des syndicats membres de Solidaires.

## Une activité de réflexions et de mobilisations

Au cours des dernières années, les camarades engagés dans l'UNIRS ont notamment travaillé sur la question de l'aide à l'autonomie (appelée, mal à propos, dépendance). Un dossier de plus de 80 pages a été élaboré puis ensuite débattu dans l'ensemble de l'Union Syndicale Solidaires, puis porté à la connaissance des pouvoirs publics, et soumis aux autres organisations syndicales de retraités.

Ces camarades travaillent sur

l'aboutissement d'un dossier revendicatif général aux retraités de Solidaires à partir du constat que les personnes retraitées sont certes placées «hors les murs de l'entreprise», mais qu'elles n'en sont pas moins totalement concernées par tous les faits et méfaits de la société et particulièrement du système économique et financier faiseur d'inégalités et d'injustices.

## Un fonctionnement très souple

Toi qui es adhérent.e retraité.e de Solidaires FiP, tu es, ipso facto, membre de

l'UNIRS, sans avoir à «adhérer» et à «cotiser», dès lors que ton organisation syndicale cotise elle-même à Solidaires. Les secteurs «retraités» des fédérations et syndicats membres de Solidaires, qui organisent leurs adhérents retraités à l'intérieur de leur syndicat, désignent chaque année quelques camarades pour les représenter à l'AG de l'UNIRS. Cette assemblée générale enregistre les candidatures présentées par les fédérations et syndicats membres et par les représentants retraités des Solidaires locaux pour participer au Conseil d'Administration de l'UNIRS.

Ce C.A se réunit six ou sept fois par an.

C'est principalement lors des travaux du C.A. que s'élaborent les dossiers revendicatifs de l'UNIRS, se discutent les initiatives à prendre (à l'égard des pouvoirs publics, des autres organisations syndicales de retraités, etc...) et s'organisent les mobilisations envisagées.

Dans un certain nombre de départements, en liaison avec le collectif militant qui fait vivre Solidaires au plan local, un secteur «retraités» s'est mis en place. S'y retrouvent les retraités militants et militantes qui souhaitent faire vivre l'UNIRS localement (l'UDIRS) : débats, en liaison avec le C.A. de l'UNIRS ; participation aux intersyndicales de retraités, mobilisations, manifestations spécifiques «retraités».



## Bureau du Comité de liaison des retraités

Section	NOM	PRENOM	FONCTIONS
340	AMANTON	Odette	Militante du CLR – correspondante CLR de sa section
630	AUBERT	Marie-Christine	Militante du CLR - correspondante CLR de sa section Equipe de rédaction du bulletin du CLR
380	BOULAIS	Christian	Militant du CLR - correspondant CLR de sa section Equipe de rédaction du bulletin du CLR
940	CLAIRET	Monique	Militante du CLR - Equipe du mardi
220	CLERAN	Raymonde	Militante du CLR
920	FREY	Gisèle	Militante du CLR - Equipe du mardi -correspondante CLR de sa section - Superviseuse adjointe des comptes du CLR
750	GRIALOU	Marie-Françoise	Trésorière adjointe – Equipe du mardi - Déléguée nationale élue à la C E de la FGR - Equipe de rédaction du bulletin du CLR
830	GROS	Marie-Paule	Militante du CLR - correspondante CLR de sa section
D44	HECKER	Claudine	Militante du CLR - Représentante CLR au Conseil Syndical - correspondante CLR de sa section - En charge du dossier d'accueil du CLR - Equipe de rédaction du bulletin du CLR
440	LERBEY	Marc	Militant du CLR – En charge du dossier d'accueil du CLR correspondant CLR de sa section
170	LESCURE	Thi-Trinh	Présidente du CLR Elue Commission Nationale spécialisée du Conseil Syndical Equipe de rédaction du bulletin du CLR - correspondante CLR de sa section - Chargée de la rédaction et de la mise à jour des livrets : « retraites, contractuel.les et de l'action sociale des retraité.es»
440	MARCHAND	Jean-Louis	Militant du CLR - En charge du dossier d'accueil du CLR - correspondante CLR de sa section Equipe de rédaction du bulletin du CLR
950	MORIN	Michel	Militant du CLR – Equipe du mardi - Soutien en informatique correspondant CLR de sa section
910	NOUI	Marie-Thérèse	Secrétariat – Equipe du mardi Equipe de rédaction du bulletin du CLR
910	PALLANT	Denis	Secrétariat – Equipe du mardi - correspondant CLR de sa section
930	PARES	Jean-Luc	Militant du CLR - Equipe du mardi - Soutien en informatique - correspondant CLR de sa section - Equipe de rédaction du bulletin du CLR
940	PERETTI	Claudette	Militante du CLR - Trésorière – Equipe du mardi
590	RENAUD-CHARPENTIER	Alain	Militant du CLR - correspondant CLR de sa section
260	SALVAN	Francis	Militant du CLR - Superviseur des comptes du CLR Vérificateur des comptes de la FGR
750	SELVES	Jacques	Militant du CLR - Trésorier adjoint – Equipe du mardi Délégué national élu à la C E de la FGR
780	TIJOU	Philippe	Militant du CLR – Equipe du mardi – correspondant CLR de sa section - Equipe de rédaction du bulletin du CLR
850	TURBET-DELOF	Denis	Militant du CLR - correspondant CLR de sa section
490	VERDIER	Gilles	Militant du CLR
920	VEYRAT	Marc	Militant du CLR - Elu Bureau National de la FGR - correspondant CLR de sa section
330	VIXAC	Michel	Militant du CLR - correspondant CLR de sa section

## Les correspondant.es du CLR dans les départements

Vous remarquerez que pour certains départements, il n'y a pas de correspondant.es du Comité de Liaison des Retraités.

Pas de panique, vous pouvez toujours nous adresser un courriel sur la messagerie :

[clr@solidairesfinancespubliques.org](mailto:clr@solidairesfinancespubliques.org)

Par ailleurs, pour des raisons évidentes de sécurité, la liste des correspondant.es du CLR ne comporte ni adresse internet, ni numéro de téléphone.

Pour obtenir ces renseignements, merci de bien vouloir également adresser un courriel, toujours sur la messagerie du CLR : [clr@solidairesfinancespubliques.org](mailto:clr@solidairesfinancespubliques.org)

Enfin, pour certains départements, des camarades (départements couleur bleue), encore en activité, ont accepté de devenir vos correspondant.es ... qu'elles/ils en soient remercié.es !

040	CHASSEFEYRE	Jean
050	PAQUET	J-Pierre
070	LAGET	Alain
080	NEVEUX	Damien
090	BRAILLON	Michel
110	PEREIRA	Marie-Jo
120	COURCIER	André
160	FORGAS	Pascal
170	BERNIER	Daniel
170	LEFEVRE	Patrick
170	LESCURE	Thi-Trinh
180	CUTARD	Catherine
190	BESSOUS	Michèle
210	FERRINI	Pierrette
220	CLERAN	Raymonde
230	JAMOT	Yvette
240	DELMAR	Laurence
250	BOIVIN	Jocelyne
250	GRIFFAUT	Christiane
260	GENEST	Francis
270	RIOCHET	Sylvaine
270	DELBART	Pierre
280	MOTTIER	Rémi

290	MIOSSEC	Françoise
290	BRETON	Jean Pierre
300	ILDEVERT	Bernard
310	DANSAN	Maryse
310	PENSARINI	Léon
320	BORIOS	Thérèse
330	MORIOUSEF	Pierre
330	PAPONE	J-Paul
330	VIXAC	Michel
340	AMANTON	Odette
350	PAUGAM	Bernadette
360	DIGUET	Brigitte
380	HUET	Martine
380	BOULAIS	Christian
400	SECALOT	J-Jacques
420	DESCHAMPS	Françoise
440	LERBEY	Marc
440	MARCHAND	J-Louis
480	DETHOOR	J-Luc
490	NAUDIN	Claude
500	PASQUETTE	Christian
510	BOUGY	Guy
520	BERARD	Isabelle



530	GRISON	Eric
540	ETIQUE	Michel
550	STELMACH	J-Pierre
560	LECHAUX	J-Claude
570	KOZIEL	Monique
580	GARGASI	Alain
590	RENAUD CHARPENTIER	Alain
600	MATHIEU	Nathalie
610	RENAC	Gilles
620	EGLOFF	Richard
630	AUBERT	M-Christine
640	GLEYZE	Alexis
640	REGOURDAL	Christian
660	FISSIER	Yannick
670	COUTIN	Élisabeth
670	HELMERINGER	Suzanne
670	LERCH	J-Paul
680	MALDONADO	J-Louis
690	RAHON	Thierry
690	MATTHIAS	Roger
700	MULENET	Isabelle
710	LEPAUL	Yves
720	BRAY	Dominique
720	TANIERE	J-Marc
730	BARRIER	A Marie
760	COFFINOT	Janine
770	PARES	J-Luc
780	THERY	Jeanine

780	TIJOU	Philippe
790	THOMAS	Line
800	SOUFFLET	Michel
800	WIART	Christian
810	CAMMAS	Gérard
810	DACHARY	Christian
820	FRAUX	Rose-Marie
830	GROS	M Paule
850	TURBET DELOF	Denis
860	PAIREMAURE	François
870	CASTELLANI	Dominique
870	SAR	Bernard
880	OHNIMUS	Sylvaine
910	PALLANT	Denis
920	FREY	Gisèle
920	VEYRAT	Marc
930	JEANMINET	Patrick
950	BERNA	Gérard
950	MORIN	Michel
971	LOZA	Monette
972	CABIT	Jacqueline
972	JOUVELIN	Sylvie
974	CAVILLOT	Jocelyn
2A	MENEGATTI	J-Michel
2B	VERDI	Marie-Françoise
D44	HECKER	Claudine
D78	HERRERA	Henri

